



Council of Atlantic Ministers
of Education and Training (CAMET)

P.O. Box 2044, Halifax, N.S., B3J 2Z1 (902) 424-3295
Fax (902) 424-8976 / www.camet-camef.ca

Conseil atlantique des ministres
de l'Éducation et de la Formation (CAMEF)

c.p. 2044, Halifax, N.-É., B3J 2Z1 (902) 424-3295
Télec. (902) 424-8976 / www.camet-camef.ca

Le 18 janvier 2018

COMMUNIQUÉ

Les ministres des provinces de l'Atlantique adopteront une approche régionale en santé mentale dans le secteur de l'éducation publique et postsecondaire

Les ministres de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et les ministres de l'Éducation postsecondaire et de la Formation prendront des mesures pour renforcer davantage la collaboration régionale afin d'orienter les initiatives provinciales et régionales en matière de santé mentale en convenant d'élaborer un cadre de la santé mentale pour les provinces de l'Atlantique. Cette entente visant à favoriser et à promouvoir la bonne santé mentale dans les écoles publiques et les établissements d'enseignement postsecondaire découle de la réunion du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) tenue aujourd'hui à Halifax. Étaient présents à la réunion, l'honorable Brian Kenny, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick; l'honorable Al Hawkins, le ministre de l'Enseignement supérieur, des Compétences et du Travail de Terre-Neuve-et-Labrador; l'honorable Dale Kirby, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de Terre-Neuve-et-Labrador; l'honorable Zach Churchill, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse; l'honorable Labi Kousoulis, le ministre du Travail et de l'Enseignement supérieur de la Nouvelle-Écosse; l'honorable Jordan Brown, le ministre de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture de l'Île-du-Prince-Édouard; et l'honorable Sonny Gallant, le ministre de la Main-d'œuvre et des Études supérieures de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le cadre proposé définira les buts et les objectifs particuliers que les ministres souhaitent concrétiser, tant à l'échelle régionale que provinciale. Se voulant un outil d'orientation stratégique en matière de santé mentale au Canada atlantique, le cadre sera axé sur les principaux thèmes liés à la santé mentale et énoncera les priorités auxquelles les provinces souhaitent donner suite en vue d'appuyer la prestation des services de santé mentale provinciaux. Le cadre comprendra également les buts, objectifs et thèmes clés qui relèvent de la responsabilité des ministres de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation. La mise en œuvre des initiatives régionales et provinciales particulières continuera de relever de chaque province.

Les ministres croient fermement qu'une approche régionale contribuera à renforcer les efforts provinciaux visant à promouvoir des politiques fondées sur des données probantes, des pratiques pertinentes et stratégiques en milieu d'apprentissage, ainsi qu'un continuum dans la prestation de services efficaces pour traiter les problèmes de santé mentale dans les écoles publiques et les établissements d'enseignement postsecondaire, tout en favorisant la collaboration systématique et l'utilisation efficace des données disponibles. Les ministres considèrent que, en plus de jeter les bases d'une approche en santé mentale, le cadre proposé permettra aux provinces de continuer à échanger de l'information, d'apprendre les unes des autres et de déterminer les stratégies et les programmes les plus efficaces.

Les ministres responsables de l'éducation publique et postsecondaire ont demandé à leur ministère respectif de préparer une ébauche du cadre de santé mentale pour le Canada atlantique pour qu'ils puissent l'examiner en 2018. Les ministres croient que le cadre devrait aussi témoigner d'une approche globale axée sur l'équité et tenir compte des diverses cultures et origines des étudiants, en favorisant notamment l'établissement de relations et de partenariats solides au sein des systèmes scolaires, des établissements d'enseignement postsecondaire, des autres ministères gouvernementaux, des organismes non gouvernementaux et des intervenants communautaires.

La décision de procéder à l'établissement d'un cadre de santé mentale pour le Canada atlantique a été prise à la demande des ministres de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation, après avoir reçu une mise à jour concernant le Symposium du CAMEF sur la santé mentale tenu les 25 et 26 octobre 2017. Au total, 121 participants ont assisté à l'activité de deux jours qui visait à échanger des pratiques exemplaires et à créer des occasions de réseautage entre les participants des ministères provinciaux de l'Éducation et de l'Enseignement postsecondaire, des autres ministères gouvernementaux, des universités, des districts scolaires, des collèges communautaires et des organismes non gouvernementaux.

Dans le cadre du symposium, les ministres ont également discuté de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'éducation publique et postsecondaire et, plus précisément, de l'importance cruciale de continuer à soutenir une culture entrepreneuriale dans les écoles publiques et les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada Atlantique et d'assurer la transition réussie des étudiants dans le marché du travail.

Afin d'éclairer les discussions des ministres, M. Ray Ivany, président de la commission visant à bâtir une nouvelle économie en Nouvelle-Écosse et ancien président de l'Université Acadia, a été invité à présenter un exposé sur l'entrepreneuriat, notamment en ce qui concerne les défis actuels et futurs, ainsi que des réflexions quant aux possibilités visant à promouvoir davantage l'entrepreneuriat dans les écoles publiques et les établissements d'enseignement postsecondaire. Les ministres, qui ont apprécié la présentation de M. Ivany, ont demandé à leur ministère respectif d'examiner les possibilités qui pourraient être mises en œuvre à l'échelle régionale.

Le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) est un organe des ministères responsables de l'enseignement public et postsecondaire. Il cherche à intensifier la coopération des provinces de l'Atlantique en éducation publique (de la maternelle à la 12^e année) et en éducation postsecondaire pour améliorer l'apprentissage, optimiser les gains d'efficacité et enrichir les initiatives provinciales.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Genevieve Mallet
Ministère de l'Éducation et du Développement de
la petite enfance du N.-B.
Tél. : 506.444.4843
Genevieve.Mallet@gnb.ca

Pam Menchenton
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite
enfance de la N.-É.
Tél. : 902.424.8286
Pamela.Menchenton@novascotia.ca

Bonnie Doyle Creber
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la
Formation et du Travail du N.-B.
Tél. : 506.444.3158
Bonnie.DoyleCreber@gnb.ca

Christopher Pickard
Ministère de l'Éducation et du Développement de
la petite enfance de T.-N.-L.
Tél. : 709.729.0048
ChristopherPickard@gov.nl.ca

Jacquelyn Howard
Ministère de l'Enseignement supérieur, des
Compétences et du Travail de T.-N.-L.
Tél. : 709.729.0753
JacquelynHoward@gov.nl.ca

Lisa Jarrett
Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur de la N.-É.
Tél. : 902.424.0281
Lisa.Jarrett@novascotia.ca

Jean Doherty
Ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de
la Culture de l'Î.-P.-É.
Tél. : 902.368.6449
JMDoherty@gov.pe.ca

Katie MacDonald
Ministère de la Main-d'œuvre et des Études supérieures de
l'Î.-P.-É.
Tél. : 902.314.3996
KatieMacDonald@gov.pe.ca